

ENFANCE ET FAMILLE

BULLETIN DU RÉSEAU DES SERVICES DE GARDE

— Mariella Collini

En vue d'évaluer la performance du réseau des services de garde à la petite enfance, le ministère de la Famille (MFA) a retenu 19 indicateurs à portée provinciale parmi lesquels 6 sont produits à l'échelle des régions administratives. Sous la loupe, trois grandes dimensions que sont l'accessibilité, la qualité et l'efficacité. Coup d'œil de la performance du réseau des services de garde régi de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité se définit comme la capacité du réseau à offrir les services à l'endroit et au moment opportuns.

En 2013, un peu plus d'un enfant de moins de 5 ans sur deux en Abitibi-Témiscamingue fréquentait un service de garde régi, comparativement à 57 % au Québec. Il peut s'agir ici des centres à la petite enfance, des garderies subventionnées ou non subventionnées ainsi que des services de garde en milieu familial. Les données disponibles au rapport ne permettent pas d'illustrer, à l'échelle régionale, si le manque de places ou si le taux de satisfaction à l'égard des heures d'ouverture du service de garde régi sont au nombre des principaux motifs invoqués par les parents pour ne pas se prévaloir de la garde régulière.

LA QUALITÉ

La qualité fait référence au degré avec lequel les services constituent une expérience positive pour les enfants et augmentent la probabilité d'effets désirés (la santé, la sécurité, le développement, le bien-être et l'égalité des chances des enfants).

La formation du personnel éducateur est un indicateur de la qualité structurelle des services de garde. En 2013, l'Abitibi-Témiscamingue est au nombre des six régions qui comptaient un peu plus de sept éducateurs et éducatrices qualifiés sur dix, ce qui correspond à une part similaire à la moyenne québécoise (73 %). Autrement, six régions comptaient environ 85 % de personnel qualifié, alors qu'on en dénombrait moins de 70 % dans quatre régions.

La continuité est définie comme la capacité d'offrir un milieu de vie et d'éducation stable aux enfants et de collaborer avec les parents et avec les autres services de la communauté. À cet égard, l'Abitibi-Témiscamingue affichait une stabilité en emploi légèrement plus élevée qu'au Québec. À l'inverse, elle se positionnait au dernier rang relativement à la part de personnel travaillant à temps plein en CPE et en garderie subventionnée (32 heures par semaine).

L'EFFICACITÉ

L'efficacité se résume à la capacité du réseau d'utiliser les ressources disponibles de façon optimale.

Deux indicateurs sont utilisés à l'échelle régionale : le taux d'occupation des places par les 0-5 ans, soit le pourcentage de jours-places subventionnés pour lesquels une entente de services a été conclue entre les parents et les prestataires de services de garde et le taux de présence réelle des enfants de 0-5 ans en services de garde. En 2013-2014, les places disponibles dans le réseau de garde régi de l'Abitibi-Témiscamingue étaient occupées à près de 90 %, comparativement à 94 % pour l'ensemble du Québec. Quant au taux de présence, il était similaire à celui de l'ensemble de la province. ■

Indicateurs à portée régionale retenus pour les dimensions de la performance du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance

> Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2004 et 2013 et 2013-2014

Dimensions	Indicateurs de performance	Année	Région	Québec
Accessibilité	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui fréquentent un service de garde régi	2004	49,3 %	48,4 %
		2013	50,6 %	56,6 %
Qualité (incluant la sous-dimension de la continuité)	Pourcentage d'éducateurs et d'éducatrices qualifiés dans les services de garde en installation	2013	73,9 %	73,2 %
	Taux de maintien en emploi du personnel éducateur en CPE et en garderie subventionnée	2013-2014	86,5 %	84,5 %
	Pourcentage du personnel éducateur à temps plein en CPE et en garderie subventionnée	2013-2014	51,8 %	70,4 %
Efficacité	Taux d'occupation des places par les enfants de moins de 5 ans en services de garde subventionnés	2013-2014	89,6 %	93,9 %
		2013-2014	81,3 %	81,7 %

Source : Ministère de la Famille. **Portrait du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance en vue d'une évaluation de sa performance – Cadre de référence et indicateurs**, 2016.

MOUVANCES DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

— Mariella Collini

Les mouvements de main-d'œuvre d'une entreprise à une autre sont l'une des réalités du marché du travail. Alors qu'ils sont difficiles à mesurer, voilà que Statistique Canada propose de nouvelles approches méthodologiques pour mettre en lumière la propension des mises à pied et des embauches pour les régions économiques du Canada. Bien que les estimations soient de nature expérimentale, dressons quelques constats du redéploiement de la main-d'œuvre en Abitibi-Témiscamingue.

De 2003 à 2013, 11,3 % des employés de 18 à 64 ans résidant en Abitibi-Témiscamingue ont été mis à pied, en moyenne, sur une base annuelle. Le taux d'embauche s'élevait en moyenne à 23,8 %. Au Québec, ces taux étaient respectivement de 6,7 % et 20 %.

Toujours pour la période 2003 à 2013, l'Abitibi-Témiscamingue détient le 4^e plus haut taux de mise à pied et le 3^e plus haut taux d'embauche au Québec. Si, de prime abord, le taux élevé de mise à pied peut sembler préoccupant, il est toutefois accompagné d'un taux d'embauche élevé. On peut ainsi conclure que l'économie régionale, qui repose en partie sur l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, forêts, extraction minière, etc.) est plus vulnérable aux cycles économiques et se caractériserait, comme le démontre l'étude, par une part importante d'emplois temporaires ou saisonniers, l'un comme l'autre pouvant occasionner des pénuries de travail ou des fins de contrat. Cela dit, le taux d'embauche élevé laisse entrevoir une conjoncture de l'emploi dynamique, caractérisée par des entreprises qui sont parvenues à pourvoir les postes vacants par de nouveaux travailleurs ou de « nouvelles recrues ». Cette dynamique de l'emploi est similaire dans les autres régions ressources qui affichent toutes des taux de mise à pied et d'embauche supérieurs à la moyenne provinciale.

PÉRIODE DE RÉCESSION

Lors de période de récession, un employeur peut s'adapter à la conjoncture, d'une part en faisant le choix de mettre à pied une partie de sa main-d'œuvre, et d'autre part en réduisant les embauches. En Abitibi-Témiscamingue, lors du ralentissement de 2008-2009, tel que l'indique le graphique, les entreprises ont opté pour réduire leur offre d'embauche, alors que le taux de mise à pied a peu fluctué. ■

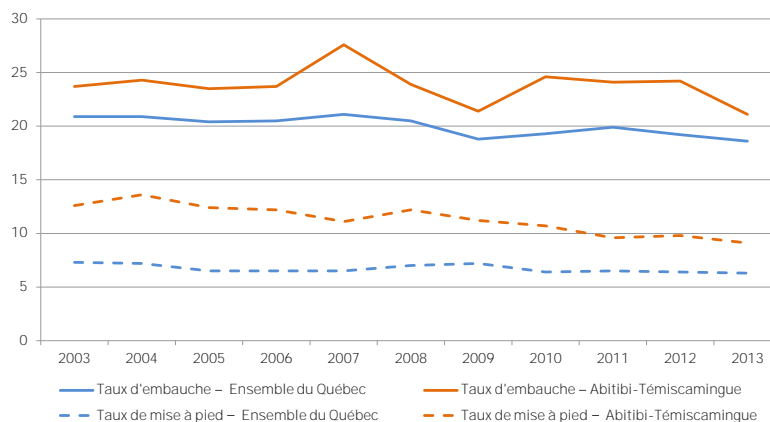
Taux d'embauche et taux de mise à pied, employés de 18 à 64 ans et de 25 à 54 ans > régions économiques de résidence et ensemble du Québec, moyennes de 2003 à 2013

	Taux d'embauche		Taux de mise à pied	
	18 à 64 ans	25 à 54 ans	18 à 64 ans	25 à 54 ans
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25,8 %	20,6 %	20,7 %	17,2 %
Bas-Saint-Laurent	20,8 %	15,8 %	10,5 %	8,7 %
Capitale-Nationale	19,2 %	15,2 %	6,5 %	5,4 %
Chaudière-Appalaches	18,7 %	14,0 %	6,7 %	5,3 %
Estrie	19,4 %	15,0 %	6,8 %	5,6 %
Centre-du-Québec	19,8 %	15,2 %	7,4 %	5,9 %
Montérégie	19,1 %	14,9 %	5,8 %	4,8 %
Montréal	21,1 %	18,7 %	5,3 %	5,0 %
Laval	19,7 %	15,7 %	5,1 %	4,3 %
Lanaudière	19,2 %	14,7 %	6,6 %	5,5 %
Laurentides	20,0 %	15,6 %	7,0 %	5,8 %
Outaouais	17,3 %	13,1 %	5,6 %	4,6 %
Abitibi-Témiscamingue	23,8 %	18,5 %	11,3 %	9,2 %
Mauricie	20,5 %	15,8 %	8,8 %	7,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	22,1 %	16,6 %	11,5 %	9,4 %
Côte-Nord et Nord-du-Québec	24,6 %	19,3 %	13,4 %	11,3 %
Ensemble du Québec	20,0 %	16,1 %	6,7 %	5,7 %

Notes : Par « personnes mises à pied », on entend les travailleurs qui sont mis à pied au cours d'une année donnée et qui ne sont pas réembauchés par le même employeur au cours de la même année ou de l'année suivante. Par « nouvelles recrues », on entend les employés qui commencent un emploi auprès d'au moins un nouvel employeur au cours d'une année donnée et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante.

Taux d'embauche et taux de mise à pied, employés de 18 à 64 ans

> Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2003 à 2013



Source : Statistique Canada, **Embauches et mises à pied dans les régions économiques du Canada : estimations expérimentales, 2003 à 2013**, Aperçus économiques, n° 60, juin 2016.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

UN TOIT POUR TOUS

— Mariella Collini

Depuis quelques semaines, les élus et partenaires clés du logement social de toutes les régions sont invités à participer à une consultation portant sur la nouvelle approche en habitation du gouvernement du Québec. Et comme le logement social et abordable s'inscrit au cœur de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de même qu'à la dévitalisation des communautés, voici un moment opportun pour survoler ce pan généralement méconnu de l'habitation en Abitibi-Témiscamingue.

Quelque 2 142 unités composent le parc de logements sociaux, communautaires et abordables de l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente 1,7 % des 122 107 unités réparties dans l'ensemble du Québec.

Entre 2010 et 2015, l'offre de logements sociaux et abordables n'a que très légèrement augmenté dans la région, comptabilisant 149 unités de plus (+7 %). Essentiellement, cette croissance est attribuable à la réalisation de projets subventionnés dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et du Supplément au loyer, alors que l'offre de logements à loyer modique (HLM) est stable dans le temps.

LE LOGEMENT SOCIAL

Au cœur de l'offre régionale, l'Abitibi-Témiscamingue compte 1 545 logements à loyer modique, dont 1 156 sont offerts par les 25 offices d'habitation de la région (HLM publics). Environ 60 % de ces logements sont situés sur les territoires de la Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda. Plus des trois quarts (79 %) sont destinés aux personnes âgées, les autres étant alloués aux familles, que ce soit des couples avec ou sans enfants et des familles monoparentales.

Près d'une vingtaine de coopératives et d'OBNL offrent 67 unités, dont 40 % sont localisées au Témiscamingue. Finalement, les HLM autochtones offrent 322 logements aux autochtones hors réserve au sein de toutes les MRC de la région, et l'on constate une concentration dans les MRC de La Vallée-de-l'Or et du Témiscamingue.

L'AIDE AU LOGEMENT

L'Abitibi-Témiscamingue dénombre 334 logements du parc locatif privé bénéficiant du Supplément au loyer (PSL), les trois quarts étant localisés dans les territoires de la Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda.

LE LOGEMENT ABORDABLE

Le logement abordable, qui comprend généralement les programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec (LAQ), se compose de 417 unités. Notons qu'aucune unité n'était dénombrée dans la région pour le programme Logement abordable Québec. Avec la moitié de ces unités, la MRC de La Vallée-de-l'Or semble particulièrement proactive à offrir des logements à faibles coûts aux personnes à faible revenu ou revenu modeste.

PROJETER POUR PRÉVOIR

En Abitibi-Témiscamingue, malgré la construction de logements locatifs au cours des dernières années, la demande de logement social (HLM public ou avec supplément au loyer) n'a pas diminué de manière substantielle. Le nombre de ménages de la région en attente était de 523 en 2014, alors qu'il était de 537 en 2011. Notamment avec le vieillissement de la population, alors que 27 % de la population régionale serait âgée de 65 ans et plus d'ici 2036, il est à prévoir que la demande en logements sociaux et abordables demeurera importante dans la région. ■

Logements sociaux, communautaires et abordables

> Abitibi-Témiscamingue, 2011 à 2015¹

	Habitation loyer modique (HLM)	Supplément au loyer (PSL)	AccèsLogis Québec	Logement abordable Québec	Achat-Rénovation	Total ²
2015	1 545	334	417	0	18	2 142
2014	1 545	330	381	0	18	2 106
2013	1 549	296	369	0	18	2 103
2011	1 549	285	331	0	18	2 058
2010	1 549	223	273	0	18	1 993

Notes : 1. Les données n'ont pas été publiées au 31 décembre 2012. 2. le nombre total de ménages aidés diffère de celui des interventions, car les ménages n'ont été comptés qu'une seule fois. Source : Société d'habitation du Québec, **L'habitation en bref**, 2010 à 2015.

Nombre de logements sociaux et abordables par volet et programme

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2015

	Habitations à loyer modique (HLM) ¹				Supplément au loyer ² (PSL)	AccèsLogis Québec ²
	Volet régulier	Volet Coops-OBNL	Volet autochtones hors réserve	Sous-total HLM		
Abitibi	154	-	22	176	20	28
Abitibi-Ouest	198	8	28	234	32	12
La Vallée-de-l'Or	374	18	126	518	152	204
Rouyn-Noranda	332	14	64	410	101	94
Témiscamingue	98	27	82	207	29	79
Région	1 156	67	322	1 545	334	417

Notes : 1. Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. 2. Au 31 mars 2015.

Sources : Société d'habitation du Québec, Service des études et de la statistique, mars 2016 et Germain, Lili. **Personnes âgées et habitation – État de situation en Abitibi-Témiscamingue**, 2015.

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS À L'AVANT-SCÈNE : L'HUMAIN

— Mariella Collini

Comment peut-on favoriser le développement de notre collectivité? Pour Guillaume Beaulieu, il ne saurait être question d'aborder le développement des communautés, dans tout ce que cela implique, sans faire place à une approche humaine! Une inspiration, en tout ou en partie.

Six étapes structurantes basées sur une approche humaine

1	Bien se connaître, tout en étant franc avec soi-même Connaître nos forces, nos motivations profondes ainsi que nos limites. S'interroger sur la perception qu'ont les gens de nous. Cerner le profil de personnes avec lesquelles nous avons des affinités ou ressentons de l'aversion. Objectif : Adapter nos actions et interagir dans le respect de soi-même et des autres.
2	Faire le tour géographique et physique du territoire Prendre le temps d'une petite visite personnalisée du territoire accompagné d'un « guide du coin » et poser des questions, même celles du « débutant »! Objectif : S'imbriquer dans le milieu, connaître les ressources dont il dispose et, par la même occasion, dont nous disposons.
3	Consulter la littérature écrite sur le milieu, et ce, depuis ses débuts. « Chaque milieu est singulier et en faire fi peut rendre tout à fait incompréhensibles certains faits [...] et stratégies que le milieu portera ». Cerner de vieux espoirs cachés, le poids d'anciennes défaites, les dossiers perdus d'avance ou encore, découvrir des dossiers surprenants... Objectif : Être à l'écoute du passé et voir les liens possibles à faire avec le présent, ce qui peut s'avérer utile à la priorisation de certains dossiers.
4	Aller à la rencontre des gens Faire la tournée des leaders, tout comme de ceux qui ne le sont pas. Aller dans les endroits achalandés. Écouter tous les points de vue en évitant de se « peindre dans le coin ». Sonder les gens sur le « top 5 des incontournables » de leur milieu. Objectif : Écouter, comprendre et considérer ce qui est dit avant de tenter de convaincre, ce qui peut être utile au processus de priorisation des actions.
5	Se doter d'un réseau de validation d'informations Valider les perceptions, les commentaires et l'intérêt envers certains projets. Objectif : Des interventions qui gagneront en finesse.
6	Percer les réseaux Entretenir des contacts réguliers avec les leaders et cerner leurs besoins. Analyser avec tact les motivations profondes des leaders négatifs. Objectif : Accroître les chances de réalisation de projets qui cadrent bien dans le milieu, tout en préservant la créativité, le dynamisme, l'interaction et l'implication de tous les acteurs du projet.

Source : Beaulieu, Guillaume, **Comment bien arriver dans une communauté!**, thématique abordée en août 2016 dans le cadre des visioconférences bi-hebdomadaires gratuites de CommunAT. Pour en savoir plus : <http://www.communat.com/fr/a-propos/connaître>



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue
RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université, bureau F-102.1
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais. : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@uqat.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 300 abonnements

SAVOIRS PARTAGÉS

Depuis plus de quinze ans, l'Observatoire gère un large patrimoine statistique et documentaire sur une panoplie de thématiques sociales, économiques, culturelles, environnementales, etc.

Vous avez entre les mains des statistiques, études ou portraits concernant l'Abitibi-Témiscamingue? Participez à l'enrichissement de notre savoir collectif et partagez-les avec nous!

SORTI DES PRESSES

Chaire de tourisme Transat, [Profil de la clientèle québécoise pratiquant la randonnée pédestre, la raquette et la marche hivernale](#), octobre 2015.

Société de développement du Témiscamingue, [Portfolio agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue 2016](#), MAPAQ et la Foire Gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien, 2016.

Champagne, Karine, [Rapport sur les résultats d'échantillonnage 2015 sur le bassin versant du Témiscamingue, Organisme de bassin versant du Témiscamingue \(OBVT\)](#), 2016.

Secrétariat du Conseil du trésor, [Effectif de la fonction publique du Québec 2015-2016](#), 2016.

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), [Bilan 2015 – Dossier statistique – Accidents, parc automobile et permis de conduire](#), 2016.

Ministère de la Famille, [Portrait du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance en vue d'une évaluation de sa performance](#), 2016.

Emploi-Québec, [Le marché du travail et l'emploi par industrie au Québec – Perspectives à moyen \(2015-2019\) et à long terme \(2015-2024\)](#), 2016.

Statistique Canada, [Embauches et mises à pied dans les régions économiques du Canada : estimations expérimentales, 2003 à 2013](#), n° 60, juin 2016.

Institut de la statistique du Québec, [Mieux connaître la parentalité au Québec – Recueil statistique](#), 2016.

Bonne lecture!